



## Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 avril 2021

-----

**ETAIENT PRESENTS**: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Pascal BROCHARD, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Laëtitia CAMUS, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, Mme Isabelle LACREUSE, les conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Marie-José BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE, M. Jean-François BOLTEAU, conseiller délégué.

-----

Nous savons tous que cette nouvelle période de confinement peut être compliquée à vivre ou à gérer pour nos plus jeunes. Mais cette période ne doit pas être l'occasion de faire n'importe quoi dans notre commune.

Nous avons constaté des actes de vandalisme sur notre salle La Pastourelle le 7 avril dernier en fin d'après-midi. Ces actes ont été portés sur un bâtiment public et commis certainement sans aucun motif. Je vous rappelle que ces faits sont sanctionnés pénalement et que la commune a porté plainte. Une enquête est donc ouverte à la gendarmerie afin de retrouver les auteurs de ces actes.

Suite à l'appel à témoins que nous avons lancé dès le lendemain des faits sur notre application, je tiens à remercier sincèrement tous les habitants des Brouzils qui se sont manifestés et qui permettent à la gendarmerie d'avancer sur l'enquête.



C'est vraiment désolant de voir que notre commune puisse être touchée par de tels actes gratuits alors que nous avons été épargnés jusqu'à maintenant de cette violence. Aucun motif ne saurait justifier de tels faits que je condamne fermement.

En attendant de trouver les auteurs de ces faits, la commune va donc devoir payer les frais de remise en état de la salle.

Je rappelle également que les voiries de nos lotissements ne sont pas des terrains de jeux et chacun d'eux sont équipés d'aires de jeux et d'espaces verts pour s'amuser en toute sécurité.

J'en appelle au civisme de chacun et à la responsabilité des parents du fait de leurs enfants.

## Modification des statuts de la Communauté de Communes – compétence « mobilité »

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) vise à :

- Améliorer l'exercice de la compétence mobilité en couvrant l'ensemble du territoire national par une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)
- Favoriser une coopération Communauté de communes – Région à travers le contrat opérationnel de mobilité porté par la Région. La loi définit l'échelon intercommunal comme la bonne échelle territoriale.



La Région des Pays de la Loire soutient la prise de compétence par les Communautés de Communes. En devenant AOM locale, elles pourront développer des services complémentaires à ceux organisés par la Région et notamment veiller à :

- Supprimer les nombreuses « zones blanches » de la mobilité, et s'assurer que sur 100 % du territoire une autorité organisatrice est bien en charge de proposer des offres de transport alternatives à la voiture individuelle.
- Répondre aux enjeux de déplacements domicile-travail.
- Apporter une réponse aux besoins des publics plus fragiles.
- Infléchir la courbe d'émission CO2 et accompagner la transition énergétique du secteur.

Lors de sa séance du 18 mars 2021, le Conseil Communautaire a validé la prise de compétence « organisation des mobilités ». Chaque Conseil municipal doit se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des enjeux, valide à l'unanimité cette prise de compétence.

## Travaux d'entretien du sentier cyclable d'intérêt départemental – convention avec l'ONF



L'Office National des Forêt a transmis le programme des travaux concernant l'entretien annuel du tronçon cyclable d'intérêt départemental du massif de Grasla d'une longueur de 2 419 ml à réaliser en 2021.

Dans le cadre de la convention, signée avec l'ONF, le Conseil Municipal valide ce programme (fauchage de la piste 2 fois par an et entretien des bornes et barrières), ainsi qu'une participation de la Commune des Brouzils à hauteur de 33% du coût de l'opération, soit 907.12 €.

## Convention de partenariat avec l'Association Brouzils Arti.Com

La Commission « Vie Economique » a rencontré à plusieurs reprises les représentants de l'Association

« Brouzils Arti.Com ». Il ressort de ces rencontres une volonté commune de travailler ensemble pour dynamiser et structurer le développement économique de la Commune. Pour ce faire, la signature d'une convention est proposée et sera présentée à l'assemblée générale de l'association Arti.com qui se déroulera le 19 mai. Celle-ci, pour une durée de 5 ans, régira les engagements de l'association d'une part et de la Commune d'autre part.



Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux enquêtes publiques concernant les SAS Les Œufs GESLIN située à Chauché et à la SAS SODEBO de Saint Georges de Montaigu relatives à l'augmentation de leur capacité de production.

## Droit de préemption urbain

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

Adresse	Réf. cadastrale
12 rue du Prieuré	AB203
14 rue de Gaulle	AD44

## "L'Épi Sucré" verse 550€ à l'ODP

Suite à l'opération "Gallettes des Rois" lancée en janvier par la boulangerie "L'Epi Sucré", en partenariat avec les sapeurs-pompiers, Baptiste GUÉRY responsable de l'enseigne a remis un chèque de 550€ à L'Œuvre des Pupilles Orphelins de Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP).

Ce montant est le résultat de l'opération qui avait pour but de reverser 1€ à l'ODP pour chaque galette achetée.



## Une intervention peu ordinaire pour le centre de secours



Le 24 février à 5h35 Soukeyna a montré le petit bout de son nez au domicile de ses parents aux Brouzils avec l'aide des sapeurs-pompiers dépêchés sur place en attendant l'arrivée du SAMU.

Soukeyna est la troisième fille de Priscilla et Frédéric BOURGOIN. "Avant l'arrivée des pompiers, on se sentait un peu seul au monde, heureusement ils sont intervenus rapidement, ce fut pour nous un grand soulagement", précise Frédéric le papa. Le transfert vers la maternité a été assuré par les sapeurs-pompiers.

La dernière naissance sur la commune des Brouzils avait eu lieu en 1997. Aussi, pour marquer l'évènement, les sapeurs-pompiers ainsi que la municipalité, représentée par Emilie DUPREY (Maire), ont organisé, le samedi 27 mars, une rencontre avec la famille. Soukeyna s'est vue offrir un magnifique ours en peluche revêtu d'un t-shirt orné de l'écusson "Sapeurs-Pompiers de Vendée".

## Vie économique



Nelly GRIVEAU, créatrice et décoratrice d'espaces intérieurs vous informe de la création de son entreprise aux Brouzils depuis fin 2020.

- Conseils sur l'aménagement d'espaces
- Création des projets personnalisés et sur mesure

Les prestations s'adressent aux professionnels pour l'aménagement d'un espace de travail, un lieu de vente et aux particuliers pour un aménagement complet ou un projet ciblé sur une pièce (cuisine, bureau, dressing, bibliothèque, ...).

Contact :

Téléphone : 06 84 11 06 67

Mail : [creation@nelly-griveau.fr](mailto:creation@nelly-griveau.fr)

Site internet : [www.nelly-griveau.fr](http://www.nelly-griveau.fr)

Nous souhaitons à Madame GRIVEAU la bienvenue dans notre commune et une pleine réussite personnelle et professionnelle.

## La boulangerie "l'Épi Sucré", lauréate au concours départemental.

Félicitations à Mélanie et Baptiste de la boulangerie l'Épi Sucré qui viennent d'obtenir la deuxième place au concours départemental de la "BAGUETTE TRADITION DE VENDÉE"



## Du nouveau sur l'application mobile de la commune



L'application mobile de la commune, développée par la société ADN Workshop et lancée en avril 2020 rencontre un vif succès comme en témoignent les chiffres enregistrés à ce jour, 2 486 installations et plus de 16 000 visites.

Dans la continuité de l'objectif fixé par la municipalité de soutenir l'économie locale, deux nouveaux modules viennent d'être intégrés à l'application permettant ainsi d'ouvrir la voie numérique pour les plus petites structures.

Un premier module nommé "**Click And Collect**" vous permet d'acheter vos produits à distance sur votre boutique en ligne et venir retirer et régler vos commandes directement en magasin.

Un second module nommé "**Produits Locaux**" permet de géo localiser les producteurs par catégorie et de retrouver ainsi l'ensemble de l'offre locale.

Les solutions proposées sont totalement prises en charge par la commune.

Simple et intuitive ces nouvelles applications vous permettront en quelques clics de favoriser "**Le Consommer Local**".

## Entretien des calvaires

La commune possède un important patrimoine notamment religieux qui se doit d'être préservé. Une trentaine de calvaires sont implantés sur notre territoire. Certains sont régulièrement entretenus par des riverains, qu'ils en soient fortement remerciés.

Nous souhaiterions que des initiatives soient prises pour l'entretien des autres calvaires (pour les calvaires sur parcelles privées, un courrier relatif à leur entretien sera envoyé aux propriétaires concernés) par un groupe de bénévoles.

L'entretien consisterait en un débroussaillage régulier, fleurissement autour du calvaire. Le premier lessivage de 5 ou 6 calvaires, à prioriser, pourrait se faire sur une journée dans l'année et ainsi de suite pour les autres (ce lessivage ne serait donc pas à renouveler tous les ans).

Le matériel nécessaire pourrait être mis à disposition.

Si vous êtes intéressés, faites-nous en part en nous contactant par mail à l'adresse :

**savegardepatrioinebrouzilien@orange.fr** ou par téléphone au **06.71.06.23.82** ou **06.41.03.19.88**

Nous restons à votre disposition pour répondre à toute demande de précision.

L'association ASPB en collaboration avec La Mairie



## Cimetière, des comportements inqualifiables...

Nous avons enregistré, dernièrement, plusieurs plaintes d'habitants de la commune concernant le vol de fleurs ou d'objets de souvenir sur des tombes au cimetière. Ce phénomène s'observe toute l'année, mais s'amplifie au moment des fêtes (Pâques, Toussaint, Noël).

**Ce manque de respect vis-à-vis des défunts suscite l'indignation des familles.**

La municipalité déplore de tels agissements et fait appel à la conscience de chacun pour préserver l'esprit de ce lieu de recueillement.



## Élections Départementales et Régionales

Les élections pour le renouvellement des conseillers départementaux et régionaux auront lieu le 20 et 27 juin 2021.

Si vous souhaitez voter lors de ce scrutin, vous devez vous inscrire sur la liste électorale avant le 7 mai 2021.

Pour ce double scrutin

La municipalité aura besoin de personnes pour tenir les bureaux de vote en journée (permanence de 2H30) et participer aux dépouillements en soirée (à partir de 18H). Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher des services de la mairie.

**Les activités collectives de prévention de l'AGENDA DES SENIORS » sont reportées et non annulées.**



La reprise dans ce contexte sanitaire sera peut-être facilitée par le fait que celles-ci ne se réalisent qu'en petits groupes. Nous travaillons avec les prestataires pour remettre des dates.



**A ce jour nous disons peut-être ... mi-avril ??**

**Les ateliers du 2ème trimestre qui pourraient peut-être reprendre sont les suivants :**

**Ci-dessous les modifications de dates et lieux, et pour le contenu des ateliers reportez-vous à l'AGENDA DES SENIORS :**

« PISCINE ADAPTEE »	<b>Mercredi 11 mars redémarrage de l'atelier « piscine adaptée »</b> (se procurer une prescription médicale) donc reprise de l'atelier « continuité » et démarrage d'un <b>nouvel atelier « découverte » de 14h à 15h</b> →	Il reste des places
Atelier « NUTRITION »	À Bazoges, les mardis 13, 20, 27 avril ; mardis 11, 18, 25 mai, de 9h30 à 12h00	Il reste des places
Atelier « MEMOIRE »	À St André Goule d'Oie (2 dates par semaine), les mardis et vendredis : 20, 23, 27, 30 avril ; 18, 21, 25, 28 mai ; 1er, 4 juin de 14h00 à 16h30	Possible de se mettre sur la liste d'attente en cas de désistement.
« RELAXATION et SOINS ESTHETIQUES »	Aux Brouzils, les mardis de 10h à 11h30, démarrera dès que la situation le permettra.	Groupe complet mais possible de se mettre sur la liste d'attente en cas de désistement.
Atelier DETENTE ET CHANT »	Aux Essarts, les vendredis du 23 avril au 2 juillet de 9h45 à 11h45	Complet mais possible de se mettre sur la liste d'attente en cas de désistement ou pour l'atelier de l'été.
Atelier « SORTIR »	À la Merlatière, 4 mardis, 18 mai ; 2 – 15 – 29 juin de 14h30 à 17h	Il reste des places
RELAXATION par LE RIRE »	À la Rabatelière du 21 mai au 25 juin le vendredi 10h – 11h30	Il reste des places
IMAGE POSITIVE DE SOI »	À Boulogne les vendredi 4 – 11 – 18 juin de 9h30 à 12h	Il reste des places
Stage THEATRE	3 jours cet été, date et lieu à définir	Il reste des places
Journées PLEIN AIR	Nouveau !!! Projet en construction Cet été à l'étang de la Bulti7re à Chavagnes en P.	Inscrivez-vous
« LA SOLITUDE, L'ENVIE DE SORTIR » RDV d'échanges	Lundi 12 avril 14h30 – 17h à Chauché	Il reste des places
« LE SOMMEIL » RDV d'échanges avec Dr PUJOL et B MINOZA pharmacienne	Lundi 17 mai 14h30 à 17h à Chauché	Il reste des places
Formation « 1er SECOURS »	Lundi 31 mai de 8h30 – 16h30 à Chauché	Il reste des places
Ateliers NUMERIQUES	Les Seniors bénévoles des communes sont prêts à ouvrir les séances dès que ce sera possible	Inscrivez-vous si ce n'est pas déjà fait, la fiche d'inscription est en mairie.
Atelier « AIDANTS – AIDES »	Est reporté à l'automne, à St André Goule d'Oie, les mardis 21 sept, 5 – 19 oct, 15 – 28 nov. 14h à 17h	Il reste des places

**CONCILIEURS DE JUSTICE :**



La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges, dits litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire. Permanences à la Communauté de Communes le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h30 sur rendez-vous (02.51.43.81.61).

**PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :**

2ème mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

## Nouvelles dates de permanences



Plateforme Départementale de la Mobilité

### Permanence Conseillère mobilité de la MDEDE Dans les locaux de la Communauté de Communes de St Fulgent

Parlez-en avec votre référent socio-professionnel ou social  
pour l'envoi d'un dossier de prescription afin de prendre RDV  
avec Soizic LE CLANCHE

mobilite@vendee.fr ou

Dates de permanence	Horaires de présence
Vendredi 2 avril	Après-midi 14h00 – 17h30
Vendredi 23 avril	Matin 9h00 – 12h30
Vendredi 21 mai	Après-midi 14h00 – 17h30
Vendredi 4 juin	Matin 9h00 – 12h30
Vendredi 18 juin	Après-midi 14h00 – 17h30
Vendredi 9 juillet	Matin 9h00 – 12h30

MDEDE - 40 rue du Maréchal Foch - 85923 La Roche-sur-Yon cedex 9 - Tél : 02 51 44 26 85 - mobilite@vendee.fr

[www.emplol.vendee.fr](http://www.emplol.vendee.fr)

## Pour favoriser un bon voisinage

VIGILANCE : des composteurs mal entretenus peuvent attirer les rats. Si vous rencontrez ce problème, pensez à la dératisation, contactez Polleniz 85 au 02 51 47 70 61.



Les travaux de bricolage et toutes activités pouvant générer des nuisances sonores sont autorisés aux horaires suivants :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les jours ouvrables ;
- de 9h à 12h et de 15h à 19h, les samedis ;
- de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.

De nombreux habitants possèdent un animal de compagnie. Leur présence ne doit nuire, en aucune manière au voisinage, ni porter atteinte à l'hygiène, à la sécurité ou à la tranquillité des riverains.

Tout propriétaire est responsable de son animal. Aussi, vous devez prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité et celle des tiers (enclos adapté...).



## ~ ETAT CIVIL ~

**Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil**

Nous accueillons avec joie la **naissance** de...

Soukeyna BOURGOUIN

le 24 février 2021

Paul FAVREAU

le 18 mars 2021

Alba PICARD

le 20 mars 2021

Tous nos vœux de bonheur aux mariés...

Marion RETAILLEAU et Landry ROBIN

le 10 avril 2021

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Annie CROQUELOIS

le 27 mars 2021

Bernadette BRUNELIÈRE

le 2 avril 2021